



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DU 17 SEPTEMBRE 2013

Session ordinaire du conseil d'établissement des écoles
de Preissac et Sainte-Gertrude tenue à l'école Sainte-Gertrude, le dix-sept
septembre deux mille treize à vingt heures.

PRÉSENCES

M^{mes} Caroline Demers
Jennifer Croteau
Josée Larouche
Julie Morin
Julie Vézeau Boutin
Mélanie Desjardins
Mélanie Marcil
Monia Ménard
Tania Blouin

MM. André Bilodeau
Michel Picard
Philippe Larchevêque

**OUVERTURE DE LA
SÉANCE, SALUTATIONS
ET PRÉSENCES**

Monsieur Picard souhaite la bienvenue et remercie tous les parents de leur
participation.

**NOMINATION D'UN OU
D'UNE SECRÉTAIRE DE
RÉUNION**

Il est proposé par Josée Larouche de nommer monsieur Bilodeau
Monsieur Bilodeau accepte.

**LECTURE ET ADOPTION
DE L'ORDRE DU JOUR**

CE-0634-13 IL EST RÉSOLU sur proposition de
Madame Mélanie Marcil,
QUE l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté tel que
présenté.
QUE la présidente soit et est autorisée à modifier l'ordre de
présentation des dossiers.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU PROCÈS-
VERBAL DE LA RÉUNION
RÉGULIÈRE DU 18 JUIN
2013**

Monsieur Picard en fait la lecture.
CE-0635-13 IL EST RÉSOLU sur proposition de
Madame Jennifer Croteau,
QUE le procès-verbal du 18 juin 2013 soit adopté tel que
rédigé.

ADOPTÉE.

Monsieur Picard remet la feuille à signer par les parents concernant l'autorisation à
transmettre leurs noms à la fédération.



INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

INFORMATION - CORRESPONDANCE

Aucune

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE (PARENT NON MEMBRE DU PERSONNEL, POUR UN AN) (ART. 56)

Madame Josée Larouche propose madame Mélanie Marcil.

Aucune autre proposition, madame Marcil accepte.

Madame Mélanie Marcil est élue au poste de présidente.

ÉLECTION D'UN SUBSTITUT À LA PRÉSIDENTE (ART. 60)

Madame Mélanie Desjardins propose madame Jennifer Croteau.

Aucune autre proposition.

Madame Croteau accepte.

Madame Jennifer Croteau est élue au poste de vice-présidente.

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ (ART. 42)

Les deux représentantes sont : madame Monia Ménard et madame Julie Morin.

INFORMATION SUR LE FONCTIONNEMENT DU C.E. ET RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Monsieur Picard dépose le document à cet effet pour lecture. Nous l'adopterons à la prochaine rencontre.

FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DÉNONCIATION D'INTÉRÊT, S'IL Y A LIEU

Monsieur Picard explique avec quelques exemples les conflits d'intérêts.

Monsieur Picard remet les formulaires de frais de déplacement.

DATES DES PROCHAINES RENCONTRES DU C.E. (DÉCISION)

Monsieur Picard propose les dates suivantes :
12 novembre 2013 à 19 h (mardi) Sainte-Gertrude
14 janvier 2014 19 h (mardi) Preissac
18 mars 2014 19 h (mardi) Sainte-Gertrude
13 mai 2014 19 h (mardi) Preissac
17 juin 2014 18 h (mardi) souper à Amos.

CE-0636-13

IL EST RÉSOLU sur proposition de

Madame Tania Blouin,

QUE le calendrier de travail du CE soit adopté tel que

présenté.

ADOPTÉE.



PRÉSENTATION DE DOSSIERS

ACTIVITÉS ET SORTIES ÉDUCATIVES QUI PROVOQUENT UN CHANGEMENT À L'HORAIRE

Monsieur Picard nomme les dates pour les changements pour les activités 5 épices.

La compétition Cross-Country aura lieu le 25 septembre, s'il fait beau pour les 5^e et 6^e années de Preissac.

CE-0637-13 IL EST RÉSOLU sur proposition de
Madame Julie Vézeau Boutin
QUE les activités et les changements à l'horaire soient
approuvés tels que présentés.

APPROUVÉE.

DEMANDE DE SUBVENTION : ÉCOLE EN SANTÉ, ÉCOLE EN FORME ET EN SANTÉ, AIDE AUX DEVOIRS ET LEÇONS

Monsieur Picard explique les sommes disponibles de ces programmes. L'argent sert à acheter du matériel et/ou à payer de l'animation pour faire bouger les enfants.

CE-0638-13 IL EST RÉSOLU sur proposition de
Madame Caroline Demers,
QUE les programmes soient approuvés tels que
présentés.

APPROUVÉE.

QUESTIONS DIVERSES

Il est proposé par madame Larouche d'écrire une lettre de remerciements à madame Vachon pour toute son implication pendant plusieurs années pour le mieux-être de nos deux écoles.

Monsieur Picard explique le changement de la grille-matière considérant le groupe de 2^e et 3^e années. Il y a eu retrait de deux cours d'anglais pour le groupe de 3^e année.

CE-0639-13 IL EST RÉSOLU sur proposition de
Madame Mélanie Desjardins,
QUE les changements à la grille-matière soient approuvés
tels que présentés.

APPROUVÉE.

DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE RÉUNION

Prochaine rencontre aura lieu le mardi 12 novembre à Sainte-Gertrude à 19 h.

ÉVALUATION ET CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

CE-0640-12 IL EST RÉSOLU sur proposition de
Madame Julie Morin,
QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 25.

Mélanie Marcil, présidente

André Bilodeau, secrétaire